



Ville de La Bassée

4ème VILLAGE DE NOEL

Du 17 au 19 décembre 2021

La Municipalité de La Bassée et l'Union Commerciale organisent le 4ème village de Noël qui se tiendra place du Général De Gaulle à La Bassée

Le village de Noël, composé de chalets en bois, sera ouvert selon les horaires suivants :

- ***le vendredi 17 décembre 2021 : 16h00 – 21h00***
- ***le samedi 18 décembre 2021 : 10h00 – 21h00***
- ***le dimanche 19 décembre 2021 : 10H00 – 18h30***

Installation le vendredi 17 décembre 2021 à partir de 10H00. L'installation et la mise en place des produits exposés devront impérativement être effectuées pour 16h00.

Inauguration le vendredi à 18H00 en présence de M le Maire, du Président de l'Union Commerciale et le Conseil Municipal.

Rangement et remise de la clé du chalet le dimanche 19 décembre pour 19H00

Ces horaires, pour l'homogénéité du village sont une obligation par respect pour les clients et les autres exposants. Tout manquement sera sanctionné d'une retenue de la caution que vous nous déposez.

Un seul véhicule sera autorisé à pénétrer temporairement dans le village de Noël pour décharger le matériel.

L'exposant s'engage à quitter l'enceinte du village dès que son véhicule est déchargé. Aucun véhicule ne pourra circuler à l'intérieur du périmètre délimité pour le village.

- **ORGANISATION :**

L'organisateur se réserve le droit de modifier les horaires de la manifestation, et de réattribuer le chalet en cas d'absence non excusée de l'exposant.

L'organisateur établit le plan du village de Noël et effectue lui-même la répartition des emplacements.

L'exposant s'engage à décorer son stand sur le thème de Noël. Cette année l'esprit de Noël sera rouge et blanc (seules couleurs autorisées)

Pour des raisons techniques, les matériels électriques doivent être obligatoirement déclarés lors du dépôt du dossier ainsi que leur puissance maximum. **Pas de chauffage électrique. Un contrôle par l'électricien sera effectué, avant l'ouverture du chalet, sur le matériel électrique qui doit être conforme aux normes en vigueur afin d'éviter tous soucis (prises fondues, etc...) lors de la manifestation.**

L'exposant s'engage à posséder un extincteur approprié à la ou les activités de son stand (feu électrique, feu gras...)

- **RESPONSABILITE**

L'organisateur décline toute responsabilité relative aux pertes, dommages ou vols qui pourraient être occasionnés.

L'exposant signant le présent règlement en accepte toutes les clauses et toutes dispositions nouvelles qui pourraient être imposées par les circonstances et adoptées dans l'intérêt général par l'organisateur qui se réserve le droit de le signifier verbalement. Un protocole COVID (masques, gel hydroalcoolique, etc...) sera demandé si les conditions l'exigent.

- **ANIMATIONS**

Afin de créer une ambiance festive, différentes animations seront proposées :

- Manège pour les enfants
- Tour de calèche avec un âne
- Ateliers pour les enfants
- Les enfants pourront déposer leurs courriers dans la magnifique boîte aux lettres du Père-Noël et faire des photos
- Animation musicale et/ou animations déambulatoires pour tous
- Tombola
- Les exposants peuvent s'ils le désirent, montrer leur savoir-faire en assurant des démonstrations afin d'animer leur stand.
- Descente du Père Noël, ETC....
- Photos dans le chalet du Père Noël

- **INSCRIPTION**

Pour présenter une candidature en qualité d'exposant, veuillez nous envoyer à l'aide du formulaire joint **AVANT LE 24 octobre 2021 (délai de rigueur)**, un dossier écrit comportant :

- Votre nom, prénom, adresse sociale, adresse exacte, assurance, n° de Siret, etc...

- Vos numéros de téléphone, adresse e-mail et/ou site internet.

- La description détaillée de votre activité, de la marchandise ou des produits que vous souhaiteriez vendre au Village. L'exposant s'engage à vendre uniquement la marchandise déclarée sur son dossier de candidature.

Votre candidature sera examinée par une commission selon les critères suivants :

- Le respect des principes de sécurité, de santé, d'hygiène

- La nature et la qualité des produits proposés en rapport avec les fêtes de Noël - La prise en compte des thématiques et valeurs véhiculées par les fêtes de Noël

Une réponse vous sera donnée au plus tard le **15 novembre 2021**.

Tout dossier incomplet, sans règlement ou hors délai de rigueur ne sera pas retenu.

Tarifs location d'un chalet du 17 au 19 décembre 2021 :

- 50 €

- 30 € si vous êtes affilié à l'Union Commerciale de La Bassée

- 85 € pour la caution

NB : La location comprend la mise à disposition d'un chalet, une table, deux chaises, la fourniture du courant électrique (lampe), la surveillance des points de vente durant la nuit, l'animation et la promotion de la manifestation.

Votre candidature devra être accompagnée :

- du présent règlement daté, signé

- d'une copie de votre assurance responsabilité civile

- Un chèque correspondant au montant total de la location du chalet libellé à l'ordre du

TRESOR PUBLIC

- Un chèque de caution d'un montant de 85 € (servant de garantie pour le matériel prêté, le respect des horaires d'ouverture...) à l'ordre du TRESOR PUBLIC

ATTENTION CETTE MANIFESTATION EST SUCEPTIBLE D'ÊTRE ANNULÉE A TOUT MOMENT SI LES CONDITIONS SANITAIRES « COVID19 » NOUS L'IMPOSENT.

Signature suivie de la mention « lu et approuvé » :

VILLE DE LA BASSEE

VILLAGE DE NOEL 2021

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Veillez nous renvoyer votre dossier de candidature complet daté et signé par courrier à :

MAIRIE DE LA BASSEE SERVICE VILLAGE DE NOEL PLACE GENERAL DE GAULLE 59480 LA BASSEE

Identification de l'exposant :

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom / Prénom :

Raison Sociale :

Adresse :

Tel : Mobile :

Site Internet : E-Mail :

Qualité de l'exposant :

Commerçant sédentaire

Commerçant non sédentaire

Artisan

Autre (préciser)

Produits proposés (obligatoire) :

.....
.....
.....
.....
.....

Je souhaite réserver **1 CHALET** : **50 euros** : **30 euros** (Union Commerciale)

: **85 euros** (caution obligatoire)

Electricité : oui non

Précisez pour quel matériel souhaitez-vous ce branchement électrique ? (réfrigérateur, crêpières, gaufriers, guirlandes lumineuses etc...) :

.....
.....

ATTENTION : L'organisateur se réserve le droit de modifier cette présente demande en fonction des disponibilités de matériel. Merci de votre compréhension.

Toute demande incomplète et sans règlement ne sera pas retenue.

Date :

signature :